



PRÉSENTATION D'ISIPAD

Marie-Odile Guillon et
Patrick Lesoudard



L'expérimentation ISIPAD

Intervention Soins Infirmiers Post Ambulatoire
à Domicile



Retour d'expérience des infirmiers

La chirurgie ambulatoire avec un retour précoce à domicile peut être anxiogène pour le patient et son entourage.

La gestion de la douleur est parfois problématique en cas de mauvaise observance du traitement.

Les consignes en post opératoires sont mal interprétées.



Parcours de soins

Pour favoriser le décroisement ville/hôpital,
l'expérimentation doit permettre d'améliorer
le parcours de soins du patient de la consultation pré-anesthésique
au retour à domicile après l'intervention.



Historique

Première expérimentation avec le CHICCN avec formation des 100 IDELS du territoire en présentiel.

Convention de partenariat signée avec l'ARS le 3 octobre 2014 pour une durée initiale de 16 mois et prolongée jusqu'en juin 2016

Signature d'un avenant avec l'ARS HDF le 21 novembre 2016 pour un an: prolongation pour les prises en charge des actes innovants.



Retour d'expérience d'ISIPAD 2

- L'amélioration du parcours de soins du patient est la principale raison évoquée par les chirurgiens et les IDEL pour intégrer le dispositif.
- La sécurité du patient pour le suivi postopératoire: ISIPAD 2 a permis à des chirurgiens de se lancer dans la réalisation d'actes innovants.
- La réalisation d'économies attendues au sein des établissements de santé.
- ISIPAD 2 permet aux chirurgiens et anesthésistes de rester en éveil sur les nouveaux protocoles de prise en charge inhérent à l'ambulatoire et de rester ainsi à la pointe des avancées opératoires.



L'EXPÉRIMENTATION ISIPAD

Intervention soins Infirmiers
Post Ambulatoire à Domicile



Principe

→ Sécuriser le retour à domicile des patients par la visite d'infirmiers libéraux à J 0 et à J 1 de l'intervention

→ Sécuriser le retour à domicile et le suivi post-opératoire des patients en coordination entre : le patient, les unités de chirurgie ambulatoire et l'infirmier libéral expérimentateur

A decorative horizontal banner at the top of the slide features a blue background with a repeating pattern of various white and yellow medical icons, including crosses, hearts, stethoscopes, syringes, and first aid kits.

Formation de l'infirmière

→ L'IDEL doit se former et signer la convention avant toute prise en charge d'un patient au suivi post opératoire du geste effectué en fonction :

- > De l'établissement de provenance du patient
- > Du chirurgien qui a opéré

→ Formation se fait par le biais de la plateforme numérique dédiée

mise à disposition par l'URPS des Infirmiers de Picardie



Organisation proposée en amont de l'intervention

Cs externe:

détermination de l'éligibilité du patient.

Inscription du nom de l'IDEL dans le dossier du patient

Le patient contacte son IDEL



Jour-1

UCA contacte le patient et s'assure que
le patient a bien contacté son IDEL



Jour de l'intervention

UCA appelle IDEL avant retour à domicile du patient,
renseigne sur l'opération et sur les suites opératoires

Elle confirme l'horaire du retour



Première visite au domicile :

- Rappel des consignes post op
- Éducation par rapport au traitement antalgique
 - Anticipation des éventuelles complications
- Renseignement de la fiche de liaison post-opératoire UCA/IDEL



Contact éventuel avec le médecin traitant

Ré-hospitalisation au besoin



Jour + 1

Lors de l'appel du lendemain, le référent UCA récolte l'avis du patient sur la démarche engagée, renseigne la fiche patient selon le protocole habituel



Deuxième visite au domicile :

Réalisation des soins éventuellement prescrits

Renseignement de la fiche de liaison post-opératoire UCA/IDEL

Appel à l'UCA si besoin



Contact éventuel avec le médecin traitant en accord avec le patient. Ré-hospitalisation au besoin



Facturation des visites infirmières

- Facturation forfaitaire de 35 € comprenant :
 - La visite à J0 et la visite à J 1
 - Le tarif de nuit éventuel et les indemnités de déplacement
- Facturation adressée directement à l'URPS Infirmiers HDF.
- Les actes inscrits à la NGAP feront l'objet d'une facturation classique à la caisse du patient

Les infirmiers doivent signer la convention et s'engagent à ne pas facturer aux caisses d'assurance maladie

ATTENTION : Vous devez facturer, à part, à la caisse du patient les soins relevant de la NGAP dès J0

A decorative banner at the top of the slide features a blue background with various white and yellow medical icons, including crosses, hearts, stethoscopes, syringes, and pills.

La plateforme numérique

Création d'une plateforme numérique sécurisée permettant:

- La formation en e-learning des IDEL

- Le téléchargement ou la consultation des protocoles

- L'extraction des données pour l'évaluation

Cette plateforme a pour vocation d'évoluer avec l'expérimentation et en fonction de vos retours et remarques.



isipad-hdf.fr

Écran d'accueil

ISIPAD2

franckperez@me.com
Se déconnecter

Bienvenue sur la plateforme ISIPAD 2!

Vous êtes un...

Infirmier **Patient** **Établissement**

La plateforme ISIPAD2

La plateforme ISIPAD 2 est destinée à améliorer la prise en charge des patients éligibles à la chirurgie ambulatoire et la coordination entre les établissements de santé et les professionnels de proximité.

A qui s'adresse cet espace numérique ?

Patient, infirmier, établissement de santé, chaque acteur pourra y trouver des informations spécifiques et adaptées.

A quoi sert-elle ?

La plateforme donne accès à des films et des fiches techniques adaptés à chacun. Les infirmiers et les patients auront la possibilité de donner un avis sur le dispositif via divers formulaires. Les infirmiers s'informeront sur les nouvelles techniques opératoires.

© ISIPAD2

Nous contacter | Infos légales

URPS
PACA
ars



Écran infirmier

Espace Infirmier

ISipad 2

Boîte à outils

franckperez@me.com
Se déconnecter

Sélectionnez votre établissement

Abbeville

Amiens

Péronne

Saint-Quentin

SOMME

AISNE

OISE

Beauvais

Compiègne

Creil

Soissons

Laon

Château-Thierry

- ▶ Aisne
- ▶ Oise
- ▶ Somme

<https://www.isipad-nicaritie.fr/infirmiers/>

Nous contacter | Infos légales

URPS ARS

Écran de l'établissement

CHI Compiègne Noyon



Boîte à outils

Accueil Infirmier

frankperez@ime.com

[Se déconnecter](#)



Tél. 03 44 23 60 00
Site de Compiègne : 8 avenue Henri Adnot - ZAC de Mercières 3 - 60200 COMPIEGNE
Tél. UCA : 03 44 23 67 01
Site de Noyon : Avenue Alsace Lorraine - 60400 NOYON
Tél. UCA : 03 44 44 47 31

- ▶ Amygdalectomie
- ▶ Analgésie par bloc sciatique-popliné
- ▶ Conisation
- ▶ Cholecystectomie
- ▶ Fistule anale
- ▶ Hallux Valgus
- ▶ Hémorroïdectomie
- ▶ Hernie inguinale
- ▶ Hernie ombilicale
- ▶ Otoplastie
- ▶ Stripping